

TRIBUNE LIBRE

JUIN 2020 | NUMÉRO 3

L'exploitation des TIC dans l'enseignement à distance : Défis et opportunités

Dans le cadre des mesures préventives du gouvernement pour faire face à la propagation de la pandémie du Covid-19, le ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a décidé l'arrêt des cours dans l'ensemble des cycles d'enseignement à partir du lundi 16 mars 2020, et le lancement de «l'enseignement à distance» pendant la période du confinement consécutif à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire. Suite à cette décision, un dispositif de cours à distance, dispensé à travers les chaînes de télévision (Athaqafiya, Amazighiya,...), ou bien le portail électronique « TelmidTICE » et diverses plateformes interactives de e-learning (Teams, Zoom, Google meet...), ont été mis en place. En un temps record, des milliers d'écoles publiques et privées se sont mobilisées pour organiser un service minimum d'éducation. Ainsi, les écoles ont pu assurer la continuité pédagogique grâce aux ressources numériques préalablement existantes (plateforme de e-learning, vidéos préenregistrées de cours de différentes matières et niveaux d'enseignement...).

LA CRISE COVID 19 : UNE OPPORTUNITÉ POUR LA DIGITALISATION DE L'ÉDUCATION

Si le Maroc a réussi ce passage vers la digitalisation de l'éducation, c'est grâce à un investissement dans le numérique depuis 2005. En effet, dans le cadre de la stratégie nationale de la généralisation des technologies d'information et de communication dans l'enseignement, le Programme GENIE a été lancé. Celui-ci visait le renforcement des infrastructures, la formation des enseignants, le développement de ressources numériques pédagogiques et des usages. Ce programme a permis la réalisation d'un nombre d'acquis qui vont préparer le terrain pour l'enseignement à distance : des établissements ont été équipés de salles connectées à Internet, une partie des enseignants et cadres administratifs ont été formés au numérique, des contenus pédagogiques numériques ont été créés et adaptés aux programmes scolaires, ainsi que des plateformes numériques (TaalimTICE).

Cette crise constitue alors l'opportunité pour se saisir des outils numériques acquis comme supports éducatifs, en mettant à profit l'investissement réalisé par le ministère de l'éducation dans les NTIC. Elle représente également l'occasion pour le corps enseignant et administratif de suivre une formation accélérée en e-learning et de s'approprier ces technologies facilitatrices. Enfin, c'est une opportunité sur le plan de la qualité de l'éducation puisqu'elle permet la diffusion, à l'ensemble des étudiants, de cours dispensés par les professeurs les plus expérimentés dans leur domaine.

LES DÉFIS DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE : INÉGALITÉS DEVANT L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Depuis le début du confinement, près de 8 millions de jeunes marocains doivent suivre des cours à distance. Si pour certains l'apprentissage sur écran va de soi, il s'agit d'un véritable défi pour la majorité des ménages. En effet, si l'enseignement à distance comporte des opportunités, il pose également un certain nombre de défis qu'il va falloir surmonter :

En termes de pédagogie : l'enseignement à distance constitue une mini-révolution sur le plan pédagogique. Alors que l'enseignement traditionnel repose sur

la présence du professeur dans la salle de classe, avec le e-learning l'élève fait face seul à son écran, il doit faire preuve d'autonomie et compter sur une bonne connexion Internet.

Comment maintenir l'intérêt de l'élève dans ces circonstances ? Ces conditions sont-elles favorables à l'apprentissage ? Cela dépend du niveau social et d'instruction des parents et de leur capacité à gérer les difficultés auxquelles les enfants sont confrontés. Ainsi, un enfant dont les parents seraient analphabètes et peu familiarisés avec l'outil informatique serait livré à lui-même devant des cours peu ou non-interactifs. La transformation des parents et de la maison en école est une source potentielle de l'accentuation de l'impact des inégalités sociales sur les inégalités scolaires.

En termes d'inégalités d'accès : alors que la transformation numérique s'accélère, ceux qui n'y ont pas accès risquent d'être laissés encore plus à la marge. La réception de l'enseignement à distance reste tributaire de l'accès des familles à une bonne connexion Internet. Cette fracture numérique rend l'enseignement à distance inaccessible et utopique pour les enfants qui n'ont pas accès aux ordinateurs (64% dans le milieu urbain et 94% dans le milieu

rural) ou qui vivent dans des zones non desservies par les réseaux mobiles ou Internet (29% des ménages selon les chiffres avancés par l'ANRT en 2019).

Par ailleurs, la majorité de l'accès se fait par mobile et en prépayé (90%) donc très peu d'Internet fixe, notamment dans le rural à cause de la faiblesse des infrastructures et du réseau.

Équipement des ménages en certains biens et services selon le milieu de résidence en (%).

	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	96,1	85,7	92,5
Radio	55,4	47,3	52,6
Téléphone portable	96,5	90,3	94,3
Téléphone fixe	19,7	1,5	13,5
Internet	27,5	3,6	19,3
Ordinateur	35,7	5,7	25,4
Parabole	90,4	71,8	84,0
Réfrigérateur	91,4	73,0	85,1

Source : Haut-commissariat au Plan ,RGPH 2014

Or le prix de la data en prépayé est 4 fois plus cher qu'en abonnement, faisant ainsi exploser la facture pour les familles les plus précaires et qui se trouvent dans l'obligation d'y recourir. A l'image de cette femme de ménage obligée de payer le quart de son salaire hebdomadaire pour que sa fille puisse suivre l'école à distance (<https://bit.ly/2W1Ybqs>). Bien que l'accès à la plateforme d'enseignement à distance a été rendu gratuit à travers un partenariat entre le ministère et les principaux opérateurs téléphoniques, les réseaux sociaux comme WhatsApp demeurent le seul moyen de communication pour les familles et les enseignants.

Si le ministère a eu recours au télé-enseignement comme alternative louable, sa portée demeure limitée dans le rural, surtout quand il n'y a ni électricité, ni télévision, ni radio, ni Internet (cf. tableau ci-dessus) ?

Le télé-enseignement ne peut être qu'une option complémentaire puisqu'il ne permet aucune interaction entre l'enseignant et l'élève. Ces inégalités d'accès vont à l'encontre des valeurs d'équité et d'égalité des chances qui représentent les fondements de la réforme éducative au Maroc, tant dans la Vision stratégique de l'éducation 2015-2030 que dans la loi-cadre n°51-17 de l'éducation.

En termes de qualité : ce e-learning constitue une bonne occasion de suivre des contenus enseignés qui restaient auparavant dans le huis-clos des salles de classe, et une opportunité pour les parents et le grand public d'avoir un droit de regard sur la qualité des cours. Cet accès révolutionne le rapport à l'école et la relation d'apprentissage bilatérale limitée à l'apprenant et à l'enseignant en l'ouvrant de manière plus transparente aux familles.

Cette ouverture permet un suivi plus étroit, mais révèle aussi parfois un déficit ou une variation de la qualité des enseignements, notamment dans le secteur privé peu contrôlé.

En termes d'inégalités de l'offre : l'expérience des deux derniers mois montre une grande diversité de l'offre de l'enseignement à distance et de sa gestion technique entre facultés publiques, grandes écoles et universités privées.

En effet, plusieurs facultés publiques se contentent de publier ou d'envoyer les PDF des supports de cours aux étudiants sans organiser des séances interactives.

A l'opposé des universités privées ou des écoles à accès régulé qui ont plus de moyens et une meilleure préparation administrative et numérique :

l'accès à des plateformes de e-learning plus interactives permet de dispenser des cours en live ou en visioconférences ; l'existence d'une base de données avec les coordonnées de l'ensemble des étudiants et un système informatique d'accès à ces plateformes comme l'adresse e-mail institutionnelle ; et enfin l'existence de ressources humaines dédiées au support technique et d'enseignants formés au maniement de ces plateformes d'enseignement à distance.

En conclusion, il semblerait que l'enseignement à distance creuse les inégalités scolaires entre élèves ou étudiants, en fonction de leur origine sociale, milieu de résidence et selon le type d'établissement qu'ils fréquentent. Il aggrave la fracture numérique et dénature la transmission orale, et ne peut donc être une solution durable mais complémentaire. Toutefois, il semblerait que l'on se dirige à grand pas vers une digitalisation inévitable de l'enseignement. Cette expérience sans précédent qui révolutionne le processus d'enseignement doit donc nous servir d'apprentissage pour mieux préparer l'avenir.

CAPITALISER SUR L'EXPÉRIENCE : CONDITIONS DE RÉUSSITE ET PISTES D'AMÉLIORATION

- L'un des leviers de la réforme éducative pour réaliser l'équité est la discrimination positive. Un appui social aux familles vulnérables est à prévoir aussi bien au niveau de l'accès à Internet que celui de l'accès au matériel technologique nécessaire. Le rôle des partenaires économiques, des collectivités territoriales et la société civile reste essentiel pour supporter cet effort. Des initiatives ont déjà été mises en place afin d'équiper les familles dans le besoin, mais celles-ci restent très limitées et devraient être généralisées à l'ensemble du territoire.
- Une mise à contribution des Ed-Techs, startups opérant dans l'éducation numérique, pourrait également être imaginée au vu de leur expérience dans le domaine, notamment pour renforcer le soutien scolaire des élèves en difficulté.
- Former l'ensemble des enseignants à l'utilisation des outils d'enseignement à distance et renforcer les ressources humaines dédiées au support technique.
- Estimer la part des élèves perdus de vue et prévoir des mesures ciblées d'appui et de rattrapage pour un accès équitable à une éducation à distance de qualité.
- Evaluer ce dispositif (accès, moyens, inégalités...) pour apprécier les résultats et les difficultés rencontrées.
- Améliorer l'efficacité et l'efficience des différents programmes numériques dans le secteur de l'éducation.

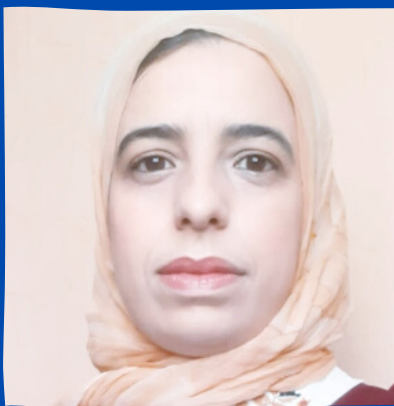
Auteures :



Wiame Idrissi Alami

Doctorante en science politique Laboratoire d'études politiques et de sciences humaines et sociales (LEPOSHS).

Université internationale de Rabat
PACTE - UGA



Safae Akodad

Chercheur en sciences économiques | Université Mohamed V de Rabat

Coordinatrice du groupe de réflexion "Politiques éducatives" à Rabat Social Studies Institute.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur. Elles ne prétendent pas refléter les opinions ou les points de vue du RSSI ou de ses membres.